

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00042
Numéro SIREN : 317 961 969
Nom ou dénomination : POLYCLINIQUE DU TERNOIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2022 sous le numéro de dépôt 7442



N° 15949 * 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA Polyclinique Du Ternois			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		55 rue de Rosemont 62130 Saint Pol sur Ternoise						
SIRET		3 1 7 9 6 1 9 6 9 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>				
						Exercice N clos le		
						3 1 1 2 1 6 2 1		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	AC			
		Frais de développement *		CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG			
		Fonds commercial (1)		AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK	387546	387554	242909
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	AO			
		Constructions		AP	AQ	418556	68880	349676
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	1228585	1099957	128628
		Autres immobilisations corporelles		AT	AU	343942	318828	25114
		Immobilisations en cours		AV	AW	242917		
		Avances et acomptes		AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT			
		Autres participations		CU	CV	1014		1014
		Créances rattachées à des participations		BB	BC			
		Autres titres immobilisés		BD	BE			
		Prêts		BF	BG	235975		235975
Autres immobilisations financières *		BH	BI	686		686		
TOTAL (II)				BJ	BK	2859221 1875219 984002		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	BM	29615	29615	
		En cours de production de biens		BN	BO			
		En cours de production de services		BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
		Marchandises		BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		-	0	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY	685802	103709	582093
		Autres créances (3)		BZ	CA	1545643		1545643
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	1058390		1058390		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH	CI	17519		17519	
	TOTAL (III)		CJ	CK	3336969	103709	3233260	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	1A	6196190 1978928 4217262	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an : CR			
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise		SA Polyclinique Du Ternois		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)			DA	320000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	32000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ)	DG
	Report à nouveau			DH	-2813968	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	832862	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-1629106	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1135475	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	1135475	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs EI)	DV	1239909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	663	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2205174	
	Dettes fiscales et sociales			DY	854186	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	283599	
	Autres dettes			EA	63387	
Compte de régu.	Produits constatés d'avance (4)			EB	63973	
TOTAL (IV)			EC	4710891		
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	4217260		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SA Polyclinique Du Ternois						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
		FA		FB		FC				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									
	Production vendue	Biens *	FD	136345	FE		FF	136345		
		Services *	FG	6800873	FH		FI	6800873		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	6937218	FK		FL	6937218		
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	424942		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	154136		
	Autres produits (1) (11)						FQ	0		
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	7516296	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stocks (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	282661		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	28244		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	1732688		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	391604		
	Salaires et traitements *						FY	2950887		
	Charges sociales (10)						FZ	1030482		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	47727		
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	103709	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	12397		
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	6580399	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	935897			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	706			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	706		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7928			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
		TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	7928		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-7222			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	928675			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA Polyclinique Du Ternois				Néant <input type="checkbox"/> *	
						Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	249031
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	249031
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	56602
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG	298242
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	354844
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)						HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *					(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	7766033
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	6943171
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)						HN	822862
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières			HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G	
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *			HP	
			- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)					HX	
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9) Dont transfert de charges					A1	153705
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)					A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles					A6	
						A7	
					A8		
					A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Litige Chirurgien libéral						10000	
Litige RH						218171	
complément libéraux						70073	
divers						33404	3631
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N	
						Charges antérieures	Produits antérieurs
garantie financement						23198	221701
régularisation fiscale							23700

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original 

SA Polyclinique Du Ternois

55 rue de Rosemont

62130 Saint Pol sur Ternoise

N° Siret : 31796196900019

**Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de
l'exercice clos le 31/12/2021**

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 18/05/2022, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société SA Polyclinique Du Ternois. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 822862 euros. Les associés décident de l'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau : Affectation 822862 euros. Nouveau solde : 822862 euros

Cette résolution a été mise au vote et adoptée.

Certifié conforme à l'original



POLYCLINIQUE DU TERNOIS SA

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2021

Olivier CARLE

EXPERT-COMPTABLE
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DES HAUTS-DE-FRANCE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES HAUTS-DE-FRANCE
EXPERT DE JUSTICE
PRES LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'attention des actionnaires
POLYCLINIQUE DU TERNOIS SA
Société anonyme au capital de 320 000 euros
Lieu-dit les Sept
55 rue de Rosemont
62130 SAINT POL SUR TERNOISE

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention soumise à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Convention de coopération avec la polyclinique La CLARENCE

- Entité et personnes concernées :
 - o Le groupe AHNAC, en sa qualité de gestionnaire de l'établissement Polyclinique la Clarence ;
 - o Monsieur Dominique DIAGO, en sa qualité de représentant permanent de l'AHNAC.
- Nature, objet et modalités :
 - o Votre société a conclu une convention de prise en charge des activités pharmaceutiques avec la pharmacie à usage intérieur de la polyclinique la Clarence le 1^{er} juillet 2021 pour une durée de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction de 5 ans.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les dépenses de pharmacie comptabilisées en charges dans les comptes de votre société se sont élevées à 70 843,52 euros.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs,

Moratoires sur les loyers dus à la SCI AHNAC

- Entité et personnes concernées :
 - o L'AHNAC en qualité d'actionnaire et Monsieur Dominique DIAGO en qualité de représentant permanent de L'AHNAC.
- Nature, objet et modalités :
 - o La SCI AHNAC vous a accordé au titre des moratoire des loyers :
 - La suspension et le report de l'exigibilité des sommes dues à partir du 1^{er} janvier 2019 soit 1 568 689,84 euros,
 - Le règlement de la somme précédente en 96 mensualités avec une date de première échéance au 31 janvier 2022.

Ce différé fait l'objet d'une rémunération à taux fixe de 0,5%. La charge comptabilisée à ce titre sur l'exercice est de 7 882,67 euros.

Location de l'ensemble immobilier à usage de clinique auprès de la SCI AHNAC

- Entité et personne concernée :
 - o L'AHNAC en qualité d'actionnaire et Monsieur Dominique DIAGO en qualité de représentant permanent de L'AHNAC.

- Nature, objet et modalités :
 - o Au titre de l'exercice 2021, la charge comptabilisée s'est élevée à 265 745,60 euros à laquelle s'est ajoutée le remboursement de la taxe foncière de 50 828,73 euros.

En application de la loi, nous vous signalons que le conseil d'administration n'a pas procédé à l'examen annuel de ces conventions, prévu par l'article L. 225-40-1 du code de commerce.

Fait à Lille, le 20 juin 2022

Le commissaire aux comptes

A blue ink signature of Olivier Carle, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Olivier CARLE

Inscrit à la C.R.C.C. des Hauts-de-France